



Consultation sur les programmes de cycle 1 et 2 en français/mathématiques

Mardi 30 avril 2024

9h - 10h30

Rencontre entre Menj - Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et les organisations syndicales

Contexte de cette rencontre :

la Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a demandé au conseil supérieur des programmes (CSP) de réviser les programmes de français et de mathématiques des cycles 1 et 2 pour une entrée en vigueur à la rentrée 2024. Cette révision s'inscrit dans le cadre du « *choc des savoirs* » qui vise à faire progresser l'ensemble des élèves en s'appuyant sur les pédagogies les plus efficaces.

Le CSP a rendu public les projets de programmes d'enseignement de français et mathématiques de la PS jusqu'au CE2. Ces projets sont accessibles sur le site du CSP par les liens suivants :

- ✓ Français cycle 1 : <https://www.education.gouv.fr/media/194196/download>
- ✓ Mathématiques cycle 1 : <https://www.education.gouv.fr/media/194202/download>
- ✓ Français cycle 2 : <https://www.education.gouv.fr/media/194199/download>
- ✓ Mathématiques cycle 2 : <https://www.education.gouv.fr/media/194205/download>

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a décidé d'engager une consultation nationale sur ces projets de programme du 16 avril au 13 mai 2024.

Organisations syndicales représentées : Fep-Cfdt, CGT-EP, Sud Éducation, CGT, FSU, Snec-CFTC, SNUepp et Spelc, représenté par Isabelle Malet et Benoît Garnier.

Absent FO.

Présentation du cadre de la consultation

Introduction de la DGESCO :

Les enseignants sont encouragés à consulter en ligne les projets de programmes de PS à CE2 du 16 avril au 13 mai, afin de donner leurs avis. Cette consultation prend fin le 13 mai. Une volonté sur les avancées de la recherche. Cela répond à une lettre de Saisine du Gouvernement du 8 janvier 2023. Des travaux ont été engagés avec un groupe d'experts, avec parallèlement une audition du Conseil scientifique, de ses membres et une consultation de professeurs.

Objectifs : répondre aux enseignants – être plus explicite et corriger sur ce qui n'est pas optimal, corriger les fragilités à la vue des connaissances de terrain.

Les programmes se présentent sur deux colonnes : objectifs et procédures avec différentes situations.

Intervention des syndicats

Suite à la présentation des programmes, les organisations syndicales ont pu intervenir, chacune leur tour.

Voici l'intervention du Spelc :

Nous, représentants du Spelc, avons des remarques sur la forme tout d'abord, puis sur le fond, négatives puis positives. Sur la forme tout d'abord, nous avons été surpris par cette consultation dans la mesure où les programmes ont déjà été annoncés et rendus public par le Conseil Supérieur des Programmes le 8 avril. Qui a été consulté ? Nous n'avions

pas connaissance du questionnaire envoyé aux enseignants qui n'ont pour la plupart rien reçu sur leur boîte mail académique... De plus, il ne reste plus que 2 semaines pour transmettre nos observations. La précipitation et le manque de concertation dans ces réformes suscitent des inquiétudes chez nos collègues.

Il aurait été préférable de consulter les praticiens bien en amont afin d'élaborer des programmes qui tiennent compte des besoins, des observations, remarques et sujétions des professionnels du terrain !

Nous aimerions savoir sur quels fondements théoriques, pédagogiques, psychologiques... ces nouveaux programmes s'appuient-ils ?

Le métier d'enseignant n'attire plus : pensez-vous que changer les programmes si vite, avec si peu de temps de mise en place et sans avoir consulté tous les acteurs, renvoie une image positive du métier ?

Nous déplorons que la réunion soit d'aussi courte durée pour nous exprimer sur un sujet aussi vaste et important que celui des programmes, cela nous interroge.

Nous déplorons aussi que cette consultation soit aussi ouverte aux familles via Eduscol. Depuis quand les familles ont un regard sur la pédagogie et peuvent donner un avis non professionnel ? Seuls les enseignants sont les professionnels des apprentissages. Chacun son métier !

Sur le fond, où est passée la notion de cycle ? Le partage des programmes en niveau de classe nous interroge...

Les programmes semblent très orientés. Ils sont très axés sur le contrôle, la performance et la rentabilité... Commencer l'année de CE1 avec les nombres dès la première période à partir de la centaine ne semble pas pertinent. La pédagogie n'est-elle pas l'art de se répéter ?

En ce qui concerne les points de vigilance, nous avons un sentiment d'infantilisation des enseignants, en leur disant que faire, comment faire.

Nous estimons que ce cadrage laisse peu de place à la liberté pédagogique avec « des manuels labellisés ». De fait, moins de liberté pédagogique pour les enseignants, de travail d'équipe et de progressions adaptées aux besoins et aux compétences des élèves en fonction des observations des enseignants. Que deviendront les PPRE, les PAP ?

Il nous apparaît également important de prendre en compte la réalité du terrain, le contexte socio-professionnel plutôt que d'avoir des démarches communes à tous.

Les remarques positives sont des programmes plus synthétiques, clairs, structurés. Les pistes sont claires en maternelle. L'ajout du sens de la fraction dès le CP est globalement apprécié. L'allègement des programmes a été annoncé, nous constatons plutôt des rajouts. La seule différence notable est l'allègement en conjugaison de 4 verbes irréguliers au présent (verbes aller, venir, faire et dire ne sont plus au programme) en classe de CE1. Il a été retenu positivement de développer le calcul mental, c'était nécessaire. Bonne idée également l'entrée dans les nombres décimaux par la monnaie.

Pour terminer, quelques questions :

Est-ce que les attendus de fin de cycle restent inchangés par rapport aux programmes de 2021 ?

Avec la disparition des cycles : quid de la pédagogie différenciée ? Un élève qui n'aura pas atteint tous les objectifs doit-il donc être maintenu dans sa classe ? Ce n'est pas cohérent avec la prise en charge de tous les profils d'élèves, particulièrement ceux aux BEP.

Avec les nouveaux programmes, quelle est la place de l'innovation pédagogique ?

Conclusion de la DGESCO

Il s'agit des modalités de consultation habituelle des programmes.

La DGESCO prendra en compte les remarques. La concertation des familles par Eduscol, c'est l'usage.

La liberté pédagogique reste indépendamment des programmes.

Pas de rupture, c'est un continuum en cohérence par rapport aux évaluations nationales.

Articuler avec la syntaxe.

Préparation à la lecture et à l'écriture pour appréhender le CP.

C'est une première partie seulement de la réécriture des programmes. Les retours écrits, la reformulation sont attendus au plus tard fin 13 mai prochain.

Les sources des programmes sont **Johannes Ziegler, Liliane Sprenger-Charolles** notamment.

La bibliographie des sources figure dans les nouveaux programmes.

Les enseignants inspectés auront un délai de transition pour s'accaparer les nouveaux programmes.

Dernières questions :

Question de la formation des enseignants ?

Place du redoublement ?

Isabelle MALET et Benoît GARNIER